

**Arrêté ministériel fixant le modèle du rapport d'inspection
concernant le membre du personnel technique des centres
psycho- médico-sociaux de l'Etat, nommé à titre définitif**

A.M. 23-06-1980 M.B. 11-08-1981

Le Ministre de l'Education nationale,

Vu l'arrêté royal du 27 juillet 1979 portant le statut du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux de l'Etat, des centres psycho-médico-sociaux spécialisés de l'Etat, des centres de formation de l'Etat, ainsi que des services d'inspection chargés de la surveillance des centres psycho-médico-sociaux. des offices d'orientation scolaire et professionnelle et des centres psycho-médico-sociaux spécialisés, notamment l'article 65,

Vu l'avis du Comité de consultation syndicale,

Vu les lois sur le Conseil d'Etat coordonnées le 12 janvier 1973, notamment l'article 3, alinéa 1er,

Vu l'urgence,

Arrête :

Article 1er. - Le rapport d'inspection concernant le membre du personnel technique des centres psycho-médico-sociaux de l'Etat, nommé à titre définitif, est fixé selon le modèle annexé au présent arrêté.

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1er juin 1980.



Annexe

*MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE
FRANCAISE
CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX DE L'ETAT*

Rapport d'inspection concernant le membre du personnel technique nommé à titre définitif.

Centre P.M.S. de l'Etat à

Rapport d'inspection relatif à M. (nom, prénoms) (1)

Diplôme :

Fonction :

Objectif de l'inspection :

Date de l'inspection :

Nom de l'inspecteur :

Activités inspectées : (2)

Place des activités inspectées dans le programme annuel :

Appréciation relative aux activités inspectées et à la qualification professionnelle de l'agent : (3)

Considérations méthodologiques et conseils :

Avis de l'inspecteur :

Le membre du personnel satisfait - ne satisfait pas (4)

Date :

Signature de l'Inspecteur :

Ce rapport et une copie de celui-ci ont été transmis au membre du personnel en date du :

Signature de l'Inspecteur :

Signature de l'intéressé :



Pris connaissance du rapport et de l'avis de l'Inspecteur.

D'accord. (4)

Pas d'accord pour les raisons suivantes : (4)

Date :

Signature de l'intéressé :

Ce rapport a été remis au directeur en date du

Signature du Directeur :

Signature de l'intéressé :

Ce rapport a été adressé à l'Inspecteur en date du

Signature du Directeur :

Après avoir pris connaissance des motifs invoqués par l'intéressé, je décide de maintenir - de modifier (4) l'avis original.

Nouvel avis (4) :

Date :

Signature de l'inspecteur :

Cette décision a été notifiée au membre du personnel intéressé en date du

Signature de l'inspecteur :

Signature de l'intéressé :

Pris connaissance de la décision.

D'accord (4)

Pas d'accord (4)

Date :

Signature de l'intéressé :

Date d'introduction du recours :

Signature du Directeur :

Signature de l'intéressé :

Ce rapport et le recours (4) a - (ont) été adressé(s) à l'inspecteur en date du

Signature du Directeur :

Ce rapport a été envoyé au Service de Guidance P.M.S. en date du

Signature de l'inspecteur :

-
- (1) Pour la femme mariée, indiquer : le nom de jeune fille, les prénoms, épouse de ...
 - (2) Décrire les activités en précisant leur nature.
 - (3) Indiquer des faits concrets.
 - (4) Biffer la mention inutile.

